



Organisation
internationale
du Travail

ATELIER DE VALIDATION NATIONALE DU DOCUMENT-CADRE DE LA
POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI AUX COMORES
21, 22 mai 2013 à Moroni

Rapport de l'Atelier

1. Les 21 et 22 mai 2013, s'est tenu au Palais du Peuple à Moroni, l'atelier de validation nationale du Document-cadre de la politique nationale de l'emploi aux Comores (DCPNE), dans le cadre du processus de son actualisation débuté depuis octobre 2012. Appuyé par l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Agence Suédoise de Coopération internationale pour le Développement (ASDI), le Ministère de l'Emploi, du Travail, de la Formation Professionnelle et de l'Entrepreneuriat Féminin a assuré le leadership de l'organisation et de la conduite de l'atelier.
2. Cet atelier a été honoré par la présence de Mme. Siti Kassim, Ministre de l'Emploi, du Travail, de la Formation Professionnelle et de l'Entrepreneuriat Féminin, M. Christian Ntsay, Directeur du BIT pour Comores, Djibouti, Madagascar, Maurice et Seychelles, M. Bourhane Hamidou, Président de l'Assemblée Nationale de l'Union des Comores, M. Frédéric Lapeyre, Spécialiste du Département des Politiques de l'Emploi à l'OIT Genève et des représentants des partenaires sociaux, M. Dramsi Firozali, Président de l'Organisation Patronale de Comores et M. Salim Soulaïmana, Secrétaire Général de la Confédération des Travailleurs de Comores.

Pendant les deux jours de travaux, l'atelier a aussi enregistré la participation d'une centaine d'acteurs nationaux et de partenaires au développement venant des trois îles de l'Union des Comores (Moroni, Mohéli et Anjouan).

3. Le déroulement de l'atelier a été marqué par cinq séquences, à savoir :
 - (i) Cérémonie d'ouverture
 - (ii) Justification de la PNE et présentation du processus d'actualisation
 - (iii) Présentation de la PNE suivie des travaux de commission
 - (iv) Formulation des engagements des mandants tripartites pour la mise en œuvre de la PNE
 - (v) Etablissement d'une feuille de route pour la finalisation et le processus d'adoption de la PNE
 - (vi) Validation en plénière de la PNE et clôture de l'atelier.
4. La première journée de cet atelier a vu succéder la cérémonie d'ouverture, les séries de présentation, notamment l'agenda et les objectifs de l'atelier, la justification de la PNE et la présentation de la version provisoire du document, puis le démarrage des travaux de commission.
5. Le deuxième jour de l'atelier a débuté par la finalisation des travaux de commission, suivie de leur restitution. Tandis que, la deuxième partie de la matinée a été consacrée à la formulation des engagements des mandants tripartites, la feuille de route pour la finalisation et l'adoption du PNE et la lecture de la synthèse de l'atelier.
6. Lors de la cérémonie d'ouverture officielle de l'atelier, l'essentiel des discours prononcés par les hautes personnalités présentes se résume comme suit :

- M. Dramsi Firozali, Président de l'Organisation Patronale de Comores : la politique nationale de l'emploi aux Comores garantit le respect des normes internationales du travail. Les relations de collaboration et le dialogue social se sont améliorés ces dernières années grâce à la volonté et le dynamisme du Ministre de l'Emploi, du Travail, de la Formation Professionnelle et de l'Entrepreneuriat Féminin. Dans la perspective de l'employabilité des jeunes, il est indispensable de mettre en place des conventions de stage par alternance. Selon lui, il ne suffit pas non seulement d'assurer l'insertion professionnelle des jeunes mais aussi de mettre l'accent sur le suivi et l'accompagnement. Enfin, il a recommandé la nécessité de la création d'un collectif des employeurs du secteur public et du secteur privé.
- M. Salim Soulaïmana, Secrétaire Général de la Confédération des Travailleurs de Comores : la politique nationale de l'emploi est un instrument nécessaire pour la promotion de l'emploi dans le pays ; celle-ci permettrait aux hommes comoriens et aux femmes comoriennes d'avoir un revenu décent afin de lutter contre la pauvreté et consolider la paix sociale. Pour réduire le chômage, le pays doit miser sur la création des emplois stables et sécurisés. La Confédération des Travailleurs de Comores est satisfaite de son implication dans le processus d'actualisation de cette politique.
- M. Christian Ntsay, Directeur du BIT : il a réaffirmé l'engagement de l'OIT à s'associer pleinement au défi de doter les Comores d'un instrument politique crucial pour son développement qui est la politique nationale de l'emploi. Il a salué la volonté du pays de combattre l'ampleur du chômage.

En effet, trop de jeunes sont dans l'attente d'un avenir meilleur, beaucoup d'hommes et de femmes sont à la recherche d'une stabilité et d'un bien-être simple comme la plupart des hommes et des femmes dans le monde, une large partie de la population voudrait vivre avec l'espoir d'une sécurité sociale garantissant une retraite normale et une vie de vieillesse décente. La Politique Nationale de l'Emploi offrira un cheminement structurant et complet pour répondre à ces besoins et à ces attentes comme dans tous les pays au monde et il n'y a aucune raison que cela n'en soit pas non plus ainsi aux Comores.

Les recommandations du BIT portent ainsi sur la mise en exergue de la centralité de l'emploi dans la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté, ainsi que dans les cadres budgétaires annuels et à moyen terme, le renforcement de la gouvernance de l'emploi en mettant en place un système d'information et d'observation sur l'emploi, en développant le plus rapidement possible un mécanisme de rencontre des offres et demandes d'emplois en vue de placements, d'aide à la formation professionnelle qualifiante et d'appui à la création de micro et petites entreprises, en modernisant de façon permanente la législation du travail, en améliorant continuellement la pratique du tripartisme et du dialogue social, en associant étroitement toutes les îles aux initiatives de mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi.

- Mme. Siti Kassim, Ministre de l'Emploi, du Travail, de la Formation Professionnelle et de l'Entrepreneuriat Féminin : l'actualisation de la politique nationale de l'emploi est justifiée par la nécessité de mettre en phase le document élaboré en 2007 par rapport aux préoccupations majeures du pays à l'heure actuelle en matière d'emploi. Le présent document-cadre de la politique nationale de l'emploi aux Comores est un document concerté, partagé et adapté pour répondre efficacement aux réalités nationales. En parlant de croissance, l'on ne doit pas mettre de côté l'amélioration de la consommation de la population à travers l'accès à un emploi et un revenu décent ainsi qu'une politique de protection sociale efficace. Parmi les défis actuels, il s'agit de créer des emplois suffisants pour répondre aux besoins de la population et surtout les plus vulnérables, notamment les jeunes et les femmes.

Enfin, Mme. La Ministre a annoncé l'engagement pris par son Ministère pour accompagner la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi, entre autres l'adoption du nouveau Code du travail, l'ouverture de la Maison de l'Emploi et la mise en place du Conseil Consultatif du Travail et de l'Emploi.

7. Avant de procéder à la présentation du DCPNE, M. Frédéric Lapeyre a rappelé la nécessité de disposer d'une politique nationale de l'emploi. L'essentiel de son intervention a porté sur la mise en exergue de l'emploi au centre de la stratégie de développement, la définition d'une stratégie de l'emploi à trois niveaux (promouvoir l'emploi formel, réduire l'emploi informel, accroître l'emploi décent dans l'économie formelle et l'économie informelle), la nécessité de repenser le cadre des politiques macroéconomiques, les règles d'engagement pour la mise en œuvre d'une politique nationale de l'emploi (pérennité, ancrage institutionnel, processus inclusif et responsable). Il a ensuite terminé cette présentation sur le processus suivi dans l'actualisation de la PNE.
8. La présentation proprement-dite du DCPNE a été effectuée, par M. Zoubeiri Mohamed, Point Focal BIT aux Comores et Mme. Tojo Yharimanana, Consultante internationale, selon le plan suivant : structure de la PNE, contextes politique, économique et social, panorama de l'emploi, objectif de développement de la PNE, objectifs spécifiques de la PNE, axes stratégiques et mesures prioritaires, cadre institutionnel, mobilisation des ressources, aperçu des risques et facteurs de réussite de la PNE.
9. Lors des travaux de commission, les participants ont été départagés en cinq groupes, à savoir :
 - Groupe 1 : Axe stratégique 1 – Développement des compétences et employabilité du capital humain
 - Groupe 2 : Axe stratégique 2 – Promotion sectorielle de la création d'emplois par la croissance rurale durable, la promotion des MPME, l'amélioration de l'emploi public
 - Groupe 3 : Axe stratégique 3 – Soutien à la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes
 - Groupe 4 : Axe stratégique 4 – Renforcement de la qualité de la gouvernance de l'emploi
 - Groupe 5 : Mise en œuvre de la PNE.

Pour chaque groupe, les lignes directrices des réflexions axées sur le DCPNE ont été : la revue du panorama de l'emploi pour chaque axe stratégique, l'analyse de la situation et les principaux problèmes, la priorisation des mesures prises, la définition des rôles et responsabilités des parties prenantes, la mobilisation des ressources. Les résultats des travaux de commission ont été restitués lors du deuxième jour.

10. L'assistance a apporté des observations, des reformulations et des recommandations à la version provisoire du DCPNE, lors des échanges en plénière et les travaux de commissions. Les éléments de ces échanges vont permettre de finaliser le DCPNE.
11. Au cours de cet atelier de validation nationale, les mandants tripartites se sont engagés à s'impliquer activement dans la mise en œuvre réussie de la PNE. Dans ce sens, ils ont formulé quelques recommandations, notamment l'appropriation nationale, la mobilisation des représentations des mandants tripartites dans les îles, la vulgarisation de la PNE, le renforcement du dialogue social et du partenariat public-privé, le suivi de l'avancement de la réalisation de la PNE.
12. Aussi, il a été déterminé que la version finalisée du DCPNE sera remise à la partie nationale vers la fin du mois de juin 2013 ; ensuite, une fois validé par le Ministère de l'Emploi, du Travail, de la Formation Professionnelle et de l'Entrepreneuriat Féminin, le DCPNE final sera soumis en Conseil des Ministres en juillet 2013 et introduit au niveau de l'Assemblée Nationale de l'Union des Comores lors de la prochaine session parlementaire au courant du dernier trimestre de l'année 2013.
13. Enfin, le draft de la politique nationale de l'emploi a été validé en séance plénière, tant sur la structure que le contenu qui vont intégrer les observations et les améliorations issues de cet atelier. Cette validation a été suivie de la lecture de la synthèse de l'atelier faite par M. Frédéric Lapeyre. Puis, les discours de clôture ont été prononcés par M. Christian Ntsay, Directeur du BIT ainsi que M. Toulaib M'SA, Secrétaire Général du Ministère de l'Emploi, du Travail, de la Formation Professionnelle et de l'Entrepreneuriat Féminin.



Union des Comores



Agence Suédoise de Coopération
internationale
Pour le Développement



Organisation
internationale
du Travail

Agenda de l'Atelier

Heure	Activité	Modérateur
21 mai 2013		
8 h 30 – 9 h 00	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accueil des participants ➤ Enregistrement des participants 	Secrétariat : Equipe Ministère ETFPEF / BIT
9 h 00 – 9 h 30	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cérémonie d'ouverture : Mot de bienvenue et discours d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> - Mot de bienvenue : M. Toulaibi M'SA, Secrétaire Général du Ministère de l'emploi et du travail - Série de discours : <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Dramsi Firozali, Président de l'OPACO ▪ M. Salim Soulaïmana, Secrétaire Général du CTC ▪ M. Christian Ntsay, Directeur du BIT ▪ Mme. Siti Kassim, Ministre de l'ETFPEF 	Ministère ETFPEF/SG
9 h 30 – 9 h 45	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation des objectifs et de l'Agenda de l'atelier <i>Présentateur : M. Mohamed Ahmed Assoumani, Directeur Général du Ministère du Travail et de l'Emploi</i> 	Ministère ETFPEF /SG
9 h 45 – 10 h 15	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Processus d'actualisation de la politique nationale de l'emploi ➤ Justification de la PNE pour le pays <i>Présentateur : M. Frédéric Lapeyre, OIT Genève</i> 	Ministère ETFPEF /SG
10 h 15 – 10 h 30	Pause café	Secrétariat
10 h 30 – 11 h 15	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation du DCPNE <i>Présentateurs : Mme. Tojo Yharimanana, Consultante</i> <i>M. Zoubeiri Mohamed, Point Focal BIT aux Comores</i> 	M. Frédéric Lapeyre, OIT Genève
11 h 15 – 12 h 00	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Echanges en séance plénière <i>Participants</i> 	Ministère ETFPEF/SG
12 h 00 – 14 h 00	Pause déjeuner	
14 h 00 – 14 h 30	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation des travaux de commission : 4 groupes pour les 4 axes et 1 groupe pour les leviers de mise en œuvre, désignation des rapporteurs, synthèse par groupe 	Ministère ETFPEF /DG Mme. Tojo Yharimanana, Consultante
14 h 30 – 16 h 00	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Travaux de commission sur le DCPNE : examination des données, étude des propositions d'axes et d'action, des activités du plan d'action, séquences, priorisation, acteurs responsables et leurs rôles, calendrier, ressources 	Président de chaque commission
16 h 00 – 16 h 15	Pause café	Secrétariat
16 h 15 – 17 h 30	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Suite des travaux de commission ➤ Clôture de la journée 	Ministère ETFPEF/SG

Heure	Activité	Modérateur
22 mai 2013		
8 h 00 – 8 h 30	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accueil des participants ➤ Enregistrement des participants 	Secrétariat : Ministère ETFPEF / BIT
8 h 30 – 10 h 30	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Restitution des travaux de commission ➤ Débat après chaque restitution <p><i>Présentateurs : Rapporteurs des groupes de commission</i></p>	Ministère ETFPEF/SG
10 h 30 – 10 h 45	Pause café	
10 h 45 – 12 h 30	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Perspectives de mise en œuvre du DCPNE : affirmation et confirmation par les parties de leurs engagements et leurs perspectives par rapport à la PNE <p><i>Ministère du Travail et de l'Emploi OPACO CTC Autres institutions</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Feuille de route pour la finalisation et le processus d'adoption et d'approbation de la PNE ➤ Mécanisme de suivi et d'évaluation 	Ministère ETFPEF/SG M. Christian Ntsay, Directeur du BIT Ministère ETFPEF/SG
12 h 30 – 14 h 00	Pause déjeuner	
14 h 00 – 14 h 30	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Synthèse des observations ➤ Validation plénière du draft du DCPNE <p><i>Présentateur : M. Mohamed Ahmed Assoumani, Directeur Général du Ministère du Travail et de l'Emploi</i></p>	M. Frédéric Lapeyre, OIT Genève
14 h 30 – 15 h 00	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Clôture officielle de l'atelier <p>M. Christian Ntsay, Directeur du BIT Mme. Siti Kassim, Ministre de l'ETFPEF</p>	Ministère ETFPEF/SG
15 h 00	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cocktail de clôture 	Secrétariat